



# Newsletter Rh Entreprises

LA LETTRE RH POUR LES OPERATIONNELS

## LE MOT DU DRH

Chères collaboratrices, chers collaborateurs,

Grâce à l'engagement de chacune et chacun d'entre vous, notre entreprise fait face à des situations inédites (période inflationniste, recherche de nouvelles compétences, gestion en « pénurie » de la matière première...) tout en poursuivant avec succès le déploiement de Re-Set!

Aussi, cette newsletter vous permet de prendre connaissance de tous les dispositifs qu'Elior entreprises déploie pour accompagner ces situations : revalorisation salariale dans le cadre des NAO, prime de cooptation en cas d'embauche d'un nouveau collaborateur, intégration de futurs cuisinants dans nos restaurants franciliens...

Bonne lecture,

David Verdier, DRH Elior entreprises

## Calendrier

- 01/05 : Augmentation du SMIC
- 07/05 : Mise en place progressive du nouveau formulaire Arrêt de travail (tous motifs)
- 09/05 : Ouverture campagne objectifs T3
- 17/05 : Ouverture des NAO 2022
- 19/05 : CSE Central  
CSE Ile-de-France
- 24/05 : CSE Province Est  
CSE Province Ouest
- 30/05 : Ouverture campagne inscriptions crèches Maison Bleue
- 31/05 : CP acquis et CP fractionnement soldés

## OUVERTURE DES NAO 2022

Dans la Newsletter Rh d'avril, nous rappelions les mesures engagées par Elior entreprises dans le cadre de la politique salariale 2021/2022. Nous avons clôturé les NAO Employés pour l'année 2022 et celles de l'Encadrement pour l'exercice 2021/2022.

Mais étant donné le contexte économique fluctuant, l'Entreprise a souhaité rouvrir les NAO Employés 2022 pour une revalorisation salariale au 1<sup>er</sup> juillet 2022, et anticiper l'ouverture des NAO Encadrement applicables au 1<sup>er</sup> octobre 2022.

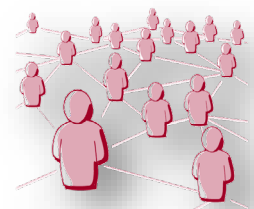
Une première réunion de négociation avec les Organisations Syndicales représentatives s'est tenue le 17 mai. Deux autres sont prévues en juin.

Nous ne manquerons pas de communiquer sur les mesures qui seront retenues à l'issue des négociations.

## COOPTATION

Vous nous aidez à recruter nos futurs managers ou collègues : cuisinier, pâtissier, second de cuisine, chef de cuisine, chef gérant, chef pâtissier, responsable de préparation froide, directeur de restaurant ?

Vous percevez une prime de 500 €. → Retrouvez tous les détails sur la [note disponible sur Hélios](#).



## NOUVEAU FORMULAIRE ARRÊT DE TRAVAIL

Nous vous en informons en début de mois, un nouveau formulaire est mis en place progressivement en remplacement des imprimés d'avis d'arrêt de travail pour maladie ou d'avis d'accident du travail / maladie professionnelle.

Ce nouveau formulaire ressemble très fortement à l'ancien Cerfa d'arrêt maladie. Aussi, pour vérifier s'il s'agit d'un accident du travail / maladie professionnelle, il faudra être attentif à la rubrique « Renseignements médicaux ».



Le mémo de présentation de ce nouveau formulaire est disponible dans [l'espace documentaire RH](#) d'Hélios.

## CRECHES MAISON BLEUE

Après le lancement en début d'année des inscriptions en crèches Babilou pour la rentrée de septembre, c'est La Maison Bleue qui ouvrira prochainement les préinscriptions.

La campagne sera présentée en CSE d'établissement avant d'être largement diffusée auprès des salariés.



Rendez-vous sur [www.FAMILIZY.fr](http://www.FAMILIZY.fr)

[espace Collaborateurs](#)

Login : Elior

Code : Familizy2022ELIOR

Ces accès sont strictement réservés aux salariés ELIOR



N'oublions pas le service d'assistance Familizy disponible toute l'année.

